

Choix d'un appartement

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **25 (1917)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ouvrier a demandé à la boisson de le rendre indifférent à ce qui lui arrive, insensible contre sa mauvaise conscience, contre sa fatigue de travailler, d'avoir des ennuis, insensible contre sa misère, contre son chagrin, contre sa colère; insensible contre ses soucis, indifférent à tout: « On m'enverrait bien les gendarmes, ... qu'est-ce que cela pourrait bien me faire?! »

Voilà ce que tant d'hommes recherchent dans les boissons alcooliques: l'oubli de tout, ... de leur mal de dents, de leur paresse, de leur mauvaise vie. Voilà pourquoi il vont au cabaret et non pas à la fontaine! Voilà pourquoi ils boivent du schnaps, du vin, de la bière, des apéritifs, ... que sais-je encore, au lieu de boire de l'eau.

Et lorsque les fumées de l'alcool se seront un peu dissipées, cet ouvrier — comme tous ceux qui boivent — se retrouvera en présence de ses soucis, de sa misère qui n'aura fait qu'augmenter un peu, ... et il retournera boire pour endormir une fois de plus sa mauvaise conscience.

Par ma petite histoire — c'est une histoire qui se passe tous les jours dans telle ou telle localité de notre pays — je vous ai peut-être fait comprendre qu'il y

a du danger de boire des boissons alcooliques, et que ce danger est d'autant plus grand que l'alcool est une boisson qui abrutit, et que — chez nous on peut acheter partout ce poison!

Et tout d'abord qu'est-ce donc que l'alcool?

Si vous prenez un liquide sucré, provenant de fruits, une compote, une confiture si vous voulez, et que vous abandonniez ce jus de fruit à lui-même, il se met à fermenter. On voit des bulles se former: c'est de l'acide carbonique, et le sucre se transforme en une substance chimique qu'on appelle l'alcool. C'est grâce à un petit champignon que cette fermentation se produit, cette transformation du sucre en acide carbonique et en alcool, et c'est par ce procédé de fermentation que les raisins, les cerises, les prunes, les pommes de terre, les betteraves, fournissent de l'alcool. Pour obtenir l'alcool qui est contenu dans ces masses de végétaux en fermentation, on les distille, c'est-à-dire qu'on enlève à peu près toute l'eau. Par ce procédé de distillation, on obtient l'eau-de-vie, le cognac, du raisin, le kirsch des cerises, le schnaps de pommes de terre, et ainsi de suite.

(A suivre.)

Choix d'un appartement

L'homme civilisé est certainement de tous les êtres de la création celui qui rencontre le plus de difficultés à se bien loger: la marmotte creuse elle-même à l'endroit qui lui convient sa retraite d'hiver; l'hirondelle choisit l'auvent de son goût pour y construire son nid; Robinson percha sur son arbre sans consulter autre chose que sa sécurité personnelle; un jeune ménage

d'Indiens édifie une hutte de chaume dans la contrée qui lui sourit; tandis que nous pauvres habitants des villes ou des campagnes d'Europe, nous devons la plupart du temps nous loger où nous pouvons.

Notre infériorité — vis-à-vis des animaux — est dans ce domaine évidente; aussi les conséquences fâcheuses de cet état de choses ne manquent-elles pas de

se faire sentir; elles se nomment: anémie, phtisie, épidémies, mortalité infantile, déchéance physique.

Disons-le dès l'abord, la mode des « appartements » est déplorable au point de vue de l'hygiène et de la morale. Comme les bêtes le comprennent très bien, chaque ménage devrait avoir sa maison pour lui seul; c'est l'unique moyen qui permette de s'arranger à sa guise et d'éviter tous les désagréments que peuvent procurer des voisins. Des peuples entiers se logent de cette manière: *une famille, une maison*; il n'y a qu'à citer les maisonnettes des villages hollandais, souvent si petites qu'elles sont complètement cachées par des arbres trois fois plus haut qu'elles-mêmes, et les superbes constructions d'Amsterdam, si étroites qu'il n'y a place, dans la largeur, que pour une pièce et un escalier de poules, mais qui, les unes et les autres, foyer du pauvre avec une ou deux chambres, ou foyer du riche à 4 étages, n'abritent toujours qu'une seule et même famille. Chez nous, en Suisse, le sol accidenté empêche souvent d'étendre les villes en surface et en outre les terrains fort chers restreignent à une infime minorité de propriétaires aisés la possibilité d'avoir une maison par ménage.

Il faut donc en prendre son parti, nous devons pour la plupart nous contenter d'appartements; à chacun incombe ainsi le devoir de se rendre compte, avant de louer, si l'étage qu'il a choisi est bien ce qu'il lui faut, car une fois le contrat signé, ce sera trop tard pour réclamer. Avant de se décider pour tel ou tel appartement, on devrait étudier attentivement les quelques points suivants et chercher dans la mesure du possible à satisfaire à ces exigences de l'hygiène.

1. *Les finances du locataire*: d'après l'almanach Hachette, le loyer entre pour un cinquième dans les dépenses d'un petit

budget, ainsi avec un revenu de 1000 fr., on s'accordera un appartement de 189 fr. 80; si l'on gagne 1500 fr. le loyer sera de 300 fr.; avec un traitement de 2400 fr., le loyer pourra être de 480 fr. et ainsi de suite. Chez nous on s'arrange volontiers à payer un peu moins et la tradition veut qu'on ne détache pour son loyer qu'un sixième de la somme dont on dispose.

2. *Question du métier*: Le travail de l'un ou de l'autre des époux peut avoir certaines exigences, un épicier peut difficilement avoir son domicile éloigné de son magasin, pas plus qu'un boulanger. Mais dans un grand nombre de cas, le mari pourra s'établir hors de ville et cela sera tout avantage pour lui, qui sera forcé de faire un ou deux kilomètres en sortant de son bureau, et pour les siens qui pourront jouir d'un jardinet et de l'air pur de la campagne. Les tramways créés un peu partout dans ces dernières années, sont à ce point de vue un auxiliaire fort précieux de l'hygiène en permettant aux employés, commis et souvent aussi aux patrons, de demeurer dans la banlieue. Quant aux rentiers, il y a déjà longtemps que leur indépendance leur avait suggéré l'idée de la « villa » à l'abri de l'air confiné et poussiéreux des rues et des ruelles.

3. *Le soleil*: Pour les plantes, pour les animaux, comme pour l'homme, le soleil est un élément puissant de vitalité; un rayon de soleil fait ouvrir une fleur, tandis que l'ombre des cachots tue le prisonnier. Mettez un géranium dans une cave, il poussera de longues tiges flasques, flanquées de quelques rares feuilles glauques; placez-le au soleil, la teinte verte deviendra plus foncée, les tiges pousseront plus résistantes, les feuilles plus nombreuses et les fleurs écloront bientôt. Ainsi en est-il d'un locataire humain. Et dire que les maisons-casernes de nos villes ont souvent des appartements au nord

qui ne voient jamais le soleil et qui ne coûtent que quelques francs de moins que les logements exposés au midi. La santé vaut bien quelques écus, et une des chambres au moins de tout appartement devrait recevoir largement les rayons du soleil; les architectes ne devraient pas être autorisés à construire, et les propriétaires ne devraient pas pouvoir louer des logements où toutes les fenêtres s'ouvrent sur le nord. Le soleil, c'est le teint rose, les chants, les sourires; l'ombre, c'est la chlorose, la mauvaise humeur, les murmures, la maladie et la mort.

4. *Immeubles neufs ou réparés*: Les entrepreneurs de bâtisses, qui empruntent souvent sur le premier étage pour construire le second et hypothèquent le second pour édifier le troisième, ont besoin de l'argent des locataires sitôt le toit posé. Peu à peu les lois arrivent à interdire d'habiter une maison neuve avant certains délais; les gens désireux d'éviter les rhumatismes et toutes leurs déplorable conséquences feront bien de doubler ces délais, qui ne doivent être considérés que comme un minimum. Un mur met volontiers un an à sécher, dans nos climats, surtout s'il a été construit en automne. Le mortier, les plâtres, la colle qui fixe les papiers peints contiennent une quantité considérable d'eau, et cette eau doit avoir complètement disparu avant que l'on couche dans une chambre.

5. *L'étage*: Les personnes âgées préféreront toujours les étages inférieurs; mais, d'une manière générale, dans les villes surtout, les troisièmes, quatrièmes et même cinquièmes sont plus hygiéniques, parce que l'air, la lumière et le soleil y pénétreraient aisément. Un étage cependant est à éviter, s'il est loué seul, c'est le rez-de-chaussée, parce qu'une chambre à coucher ne doit jamais se trouver au niveau du sol. En effet, la pièce la plus sèche,

même avec des sous-sols et des caves bien voûtées, sera toujours crue à certains moments et à certaines saisons, lorsqu'elle est située à quelques mètres seulement de la surface de la terre. Or la crudité engendre les rhumatismes aussi bien que l'humidité, et les rhumatismes, s'ils ne tuent pas, sont cependant fort désagréables et difficiles à guérir.

Nous avons parlé des rez-de-chaussées crus mais secs; il y a encore ceux qui sont humides, dont les papiers se décollent et que les ménagères reconnaissent à la moisissure qui recouvre les chaussures et les vêtements serrés dans les placards. Coucher dans un endroit pareil, c'est s'abîmer la santé de gaieté de cœur, et cependant combien de gens n'y a-t-il pas dans nos villes et dans nos villages qui gardent, leur vie entière, dans leurs articulations, le souvenir douloureux d'un séjour de quelques années dans un appartement qu'on savait humide.

6. *La dimension des pièces* était considérée jadis comme très importante; aujourd'hui on sait qu'une petite pièce bien ventilée est plus saine qu'une plus grande mal aérée. On dit volontiers qu'une chambre à coucher doit avoir vingt mètres cubes au minimum; c'est vrai, mais une pièce même plus petite pourra être utilisée, si la porte ou une fenêtre peut rester entrouverte ou s'il y a un système de ventilation bien organisé.

7. Une rubrique, toute moderne celle-là, c'est la question du *nombre des enfants*; aujourd'hui, comme il y a des servantes qui refusent de se placer dans une famille où il y a plus de deux enfants, il se trouve pas mal de propriétaires, qui ne veulent louer qu'à des familles sans progéniture ou avec un ou deux héritiers au maximum. Il y a là un fait d'une criante immoralité, mais nous nous déclarons incapable d'y remédier. Faudrait-il tuer les

enfants? ou bien peut-être les propriétaires? Je ne sais.

8. *Le nombre des pièces.* Un appartement digne de ce nom doit avoir au moins deux chambres et une cuisine; si le budget le permet, on augmentera ce nombre, mais sans se laisser entraîner à faire du snobisme, c'est-à-dire sans consacrer à un salon, souvent inutile, la pièce la plus grande ou la mieux exposée. La chambre à manger, celle où l'on se tient généralement doit être la plus belle; le salon peut être relégué au nord sans aucun inconvénient pour les personnes et avec grand avantage pour les meubles.

9. *La position des lits:* une chambre à coucher doit être disposée de telle manière qu'un lit puisse y trouver place sans être contre un mur extérieur: on évitera ainsi une quantité de névralgies, de rhumes, de migraines qui se développent à la faveur du petit courant d'air froid qui se promène volontiers le long des parois refroidies du dehors.

10. *Le chauffage.* Il fut un temps où l'on ne chauffait pas les appartements; ce fut une heureuse époque dans laquelle on n'était, paraît-il, jamais malade. Les statistiques prouvent bien que la moyenne de la durée de la vie a augmenté dans ce dernier quart de siècle, mais ce n'est probablement pas aux calorifères que nous devons cette amélioration. Aujourd'hui on cherche à tempérer les corridors et les chambres, notre épiderme s'est habitué à cette atmosphère chaude et il paraît difficile de revenir en arrière. Il faut donc pactiser avec ce grand coupable: le poêle de fer, car ce ne sont que les gens riches ou les paysans qui peuvent se chauffer devant une cheminée ou s'asseoir sur les catelles chaudes de quelque poêle préhistorique. Avant de s'installer dans un appartement, le locataire prudent devra s'assurer: a) que le calorifère n'est pas à

combustion lente, ces appareils (chouberskys, salamandres, inextinguibles) étant dangereux sans exception aucune; b) que les canaux de cheminée de son appartement sont distincts jusqu'au toit de ceux des autres locataires du même immeuble et qu'à chaque poêle correspond un canal; c) que les ouvertures de canaux dans les chambres sans poêles sont convenablement fermées avec un bouchon de tôle et pas avec le papier peint seulement. Les chauffages centraux, très commodes pour les cuisinières, donnent une chaleur égale fort agréable, suppriment la poussière des poêles et les dangers d'intoxication; par contre ils ne ventilent plus et si les fenêtres ne sont pas fréquemment ouvertes, les chambres et les corridors sentent mauvais.

11. Un seul mode d'éclairage est tout à fait conforme à l'hygiène, c'est la lumière électrique; on l'emploiera donc partout où cela sera possible et l'on évitera ainsi les lampes à pétrole qui fument ou empestent et les fuites de gaz qui asphyxient ou font explosion.

12. *Des dépendances* bien aménagées ne sont pas seulement une affaire de luxe; c'est une nécessité hygiénique de pouvoir, par exemple, étendre du linge mouillé dans un local convenable et de ne pas devoir encombrer d'une lessive les chambres et les corridors des appartements. Dans le questionnaire fédéral concernant les causes de mort, il y a une rubrique qui parle de l'usage «abusif» des appartements pour sécher du linge. Ce sont les appartements mansardés construits par la fièvre du gain qui ont remplacé les vastes greniers de nos aïeux; on sera cependant obligé de revenir aux «étendages» quand les locataires prendront l'habitude d'en réclamer.

13. *La santé des précédents locataires:* il est non seulement intéressant, mais indispensable de savoir qui a logé dans les chambres que vous allez louer; il y a lieu

de s'informer avec soin, de questionner, et, si une personne a été malade ou peut-être est morte dans ces pièces qui vont devenir votre foyer, exigez donc, cher locataire, qu'on désinfecte, cas échéant, qu'on change les papiers peints, qu'on frotte les plafonds et si le propriétaire refuse... désinfectez à vos frais: cela en vaut la peine. La tuberculose, ce fléau si répandu de nos jours est bien plus contagieux qu'héréditaire, c'est donc un mal évitable avec

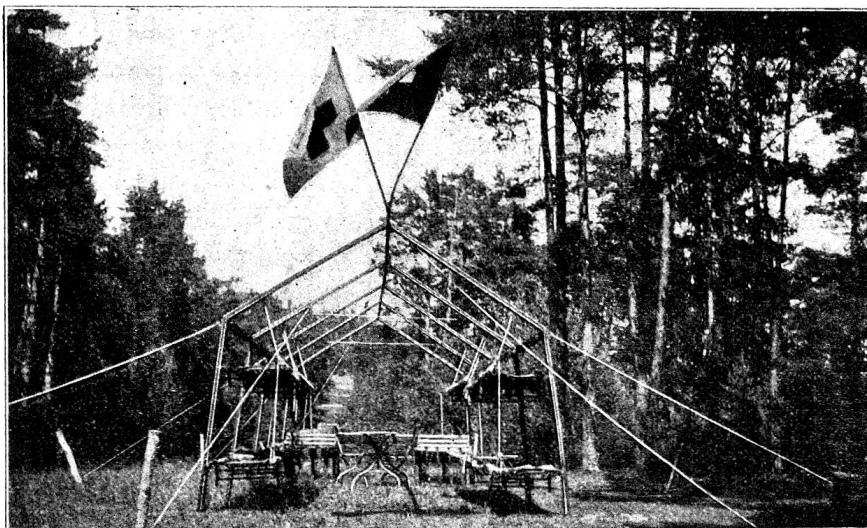
des précautions; combien d'enfants pourtant ne pourrait-on pas nombrer qui ont trouvé dans leur chambre à coucher le microbe de Koch, laissé par un précédent locataire et qui sont morts de la terrible méningite! Les Hébreux mettaient les tuberculeux hors du camp, aujourd'hui nous sommes moins exigeants et demandons seulement qu'on détruise leurs microbes. « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

(Bulletin de La Source, N° 7, 1917.)

Colonne de la Croix-Rouge de Neuchâtel

La colonne de Neuchâtel, forte de 28 hommes, fut créée en 1913. Sous l'habile direction de son commandant, M. le capi-

Cette tente mesure 8 m. de long sur 3,50 m. de large et 2,80 m. de haut. Elle peut contenir 8 lits complets avec tables



Vue intérieure de la baraque contenant 8 brancards et 2 lits complets

taine Schinz, elle s'est développée tant au point de vue du transport que de la commodité.

Nous nous permettons de publier ici les clichés de la baraque construite cet hiver par nos brancardiers.

de nuit ou 16 brancards suspendus. — Le montage complet peut s'effectuer en 20 minutes; toutes les pièces sont boulonnées et numérotées. Elle a un énorme avantage, c'est qu'elle peut être agrandie à volonté et indéfiniment.